

M. SCHWARTZ Emile Place du Général De Gaulle 57990 HUNDLING
☎ 03.87.02.47.03 / 📞 06.63.09.76.78 / ✉ : emile.schwartz@petanque.fr

Date : le 30 janvier 2017

**Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 janvier 2017
Maison des sports de METZ, 3 place de la Bibliothèque 57000 METZ**

Début de la réunion à 10 h 00

Personnes présentes :

- CD 10 : MM CHEVALLOT Francis – BAKOUN Thierry – MILLOT Raymond
- CD 51 : MM COLUCHE David – THOMASSIER Christian
- CD 52 : MM GIUSTI José – COLLOMBET Jean Pierre
- CD 54 : Mme PIDOL Patricia - MM. MALGLAIVE Michel – CLEMENT Jean Pierre – BLAISON Charley – MIETTON David
- CD 55 : MM : ASSA Philippe – INCATASCIATO Christopher
- CD 57 : Mme SCHMITT Karine – MM. NAPOLI Georges - SCHMITT Didier - SCHWARTZ Emile M PIOT Serge
- CD 67 : MM COLANTUONO Jean Marie – KURZ François – EVENOU Dominique – LITZELMANN Patrick
- CD 68 : MM RABELLINO Michel – FRANC Michel
- CD 88 : MM. ABDELFAZI Allan – DUCHENE Pascal - BLAISE Joël – PAULUS Philippe

Personnes excusées :

- CD 08 : MM BARRE Romain – MOZET Didier (Electeurs)
- CD 67 : Mme GLE Christiane – Mme BOUHMIDA Leïla

Personne absente :

CD88 : M. PARMENTIER

Madame SCHMITT Karine, Présidente de la Ligue Lorraine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Le quorum étant atteint, ouverture de l'Assemblée extraordinaire.

A l'ordre du jour de cette assemblée :

- Approbation du traité de fusion
- Approbation des nouveaux statuts du comité régional du Grand Est
- Election des membres du comité directeur du Comité Régional du Grand Est.

Comme nous l'impose la loi, les ligues actuelles disparaissent pour laisser la place aux nouvelles régions. Les Ligues D'Alsace et Champagne Ardenne vont être absorbées par la Ligue de Lorraine (Fusion absorption), comme il en a été décidé lors de la réunion du 31/05/2016 à Strasbourg.

La Ligue Alsace, présidée depuis deux mandats (8 ans) par M. François KURZ a été dissoute lors de leur AGE du 21/01/2017. La Ligue Champagne Ardenne représentée par M. COLUCHE David qui en a assumé la Présidence par intérim depuis la démission de M. Gérard BRUNIN, a été dissoute lors de leur AGE du 21/01/2017.

Lors de la réunion du 31/05/16 et d'un commun accord, il a été décidé que le siège social se situerait à la Maison des Sports à METZ.

Le Traité de Fusion a été signé par les 3 ligues et validé par la FFPJP.

De nouveaux Statuts ont été rédigés (validés par la FFPJP) avec modification de l'intitulé de la nouvelle association (Comité Régional du Grand Est), l'adresse du siège social ainsi que le nombre de membres élus au comité directeur. (21 membres dont 1 médecin, si candidat, et minimum 5 femmes, si candidates). A savoir, que chaque comité départemental qui constitue le Grand Est (10 au total) devra obligatoirement avoir au minimum un représentant.

Avez-vous des questions ?

CD 10 : M.CHEVALLOT Francis :

« Dans les statuts il est mentionné que nous aurons une réunion annuelle, avec le travail qui nous attend est-ce suffisant ? »

Mme. SCHMITT Karine :

La réunion annuelle concerne l'Assemblée Générale. Il sera prévu plusieurs réunions du comité directeur. Ce sera noté dans le règlement intérieur où il sera ajoutées toutes les spécificités non prévues dans les statuts. (Non contraire aux règlements fédéraux).

CD 68 : M. RABELLINO Michel :

« Dans le CD 68 que je représente, nous avons relevé que les territoires avaient complètement disparus. Peut-on prévoir dans les statuts ou RI la possibilité de les maintenir »

SK : On peut le prévoir mais dans le RI et non les statuts.

CD 51 : M. COLUCHE David :

« Il va y avoir trois vice présidents ce qui correspondra aux présidents des anciennes ligues. Ce sera eux qui remonteront les informations et données à ajouter au Règlement Intérieur. »

CD 57 : SCHMITT Didier :

*« 2017 va être une année transitoire. Le Grand Est nous a été imposé L'objectif est : arriver à un calendrier unique, nous l'appliquons depuis de nombreuses années et ça fonctionne très bien. C'est également l'objectif de la Fédération. Chose importante, il faut bannir la phrase : **ce n'est que de la pétanque.** »*

CD 67 : M. COLONTUONO Jean Marie

« Je pense qu'il est impossible d'approuver le règlement intérieur aujourd'hui »

CD 67 : M. KURZ François

« Pour cette raison, il faudra travailler sur les grandes lignes et que le calendrier pour 2018 soit prêt pour le mois de septembre.

K.S : Les membres qui seront élus devront travailler sur ce RI afin que tout ce qui n'est pas mentionné dans les statuts soit inscrit dans cet RI pour la bonne harmonisation de nos travaux.

En l'absence d'autres questions et remarques :

Approbation du Traité de Fusion et Statuts du Comité Régional du Grand Est.

Nombre de suffrages exprimés : 147 voix sur 147

Pour : 147 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le traité de fusion et les Statuts sont approuvés à l'unanimité

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE REGIONAL

Vingt-sept candidats.

Postes à pourvoir au Comité Régional = 21 dont :

Médecin : 1 poste

20 postes dont au minimum :

5 places pour les féminines

La commission de surveillance électorale est composée de :

- MALGLAIVE Michel
- NAPOLI Georges
- PAULUS Philippe

Tout bulletin comportant plus de 21 noms sera nul.

Association créée le 01 Août 1973 - Inscrit au Journal Officiel de la République Française le 22/08/1973

Préfecture de Meurthe et Moselle : N° W543000869

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00010

Suffrage exprimé 147 Voix sur 147 (Aucun Bulletin Nul)

RESULTATS DES VOTES

1- ATTIBA HENRY Denis (08)	147 voix	Elu
2- COLUCHE David (51)	147 voix	Elu
3- SCHMITT Didier (57)	141 voix	Elu
4- PIDOL Patricia (54)	141 voix	Elue (FEMININE)
5- ASSA Philippe (55)	138 voix	Elu
6- SCHMITT Karine (57)	133 voix	Elue (FEMININE)
7- BLAISE Joel (88)	132 voix	Elu
8- SCHWARTZ Emile (57)	130 voix	Elu
9- KURZ François (67)	129 voix	Elu
10-BAKOUN Thierry (10)	127 voix	Elu
11-ABDELFADI Allan (88)	124 voix	Elu
12-DUCHENE Pascal (88)	121 voix	Elu
13-CHEVALLOT Francis (10)	120 voix	Elu
14-GIUSTI José (52)	119 voix	Elu
15-THOMASSIER Christian (51)	117 voix	Elu
16-MIETTON David (54)	108 voix	Elu
17-COLANTUONO J.Marie (67)	89 voix	Non Elu
18-RABELLINO Michel (68)	88 voix	Elu (Représentant CD68)
19-FRANC Michel (68)	84 voix	Non Elu
20-COLLOMBET J.Pierre (52)	71 voix	Non Elu
21-PARMENTIER Francis (88)	69 voix	Non Elu
22-CHIAMULERA Alain (08)	66 voix	Non Elu
23-GLE Christiane (67)	64 voix	Elue (FEMININE)
24-BOUHMIDA Leïla (67)	59 voix	Elue (FEMININE)
25-MILLOT Raymond (10)	55 voix	Non Elu
26-BLAISON Charley (54)	47 voix	Non Elu
27-PIOT Serge (57)	39 voix	Non Elu

ELECTION DU PRESIDENT

Le Comité directeur s'est réuni et propose à l'unanimité de ses membres présents, Mme SCHMITT Karine.

Résultats des votes : Suffrage 147 Voix

- Pour : 144 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 3 voix

Mme SCHMITT Karine est élue à la présidence du Comité Directeur du Comité Régional du Grand Est.

- Clôture de l'Assemblée Générale : 12 h 20

La présidente
Mme SCHMITT Karine



Le secrétaire général
M. SCHWARTZ Emile

